

LES MONTAGNES, L'AVENTURE, LES VACANCES !

Vouvray
15/17 ans
14 jours



Les séjours organisés par l'Amicale Laique ne peuvent être assimilés à des stages intensifs. Ce sont d'abord des vacances... et des intentions pédagogiques ! Conformément au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...). Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous. De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde. Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.



LE SÉJOUR – EN BREF

Ce séjour sera fort en émotions ! Entre Défi sportif (Total wipeout), escalade (via ferrata), canyoning, rafting, et randonnée avec nuit en refuge, beaucoup d'aventures attendent ces montagnards en herbe ! Une escale près du toit de l'Europe, à Chamonix est au programme ! Les jeunes pourront y pratiquer le rafting (sur l'Arve). Après autant d'effort, le repos est de mise. Des visites (Annecy, Chamonix, ...) et des baignades en piscine ou en lac sont au programme. Le tout saupoudré de grands jeux, de veillées, de baby foot, de volley, de billard et de jeux de société, ce séjour promet d'être détonnant ! Un programme prévisionnel a été établi par l'équipe du séjour. Selon les demandes des jeunes le programme peut évoluer. Des moments encadrés par l'équipe d'animation seront prévus pour que les jeunes puissent exprimer leurs envies, leurs idées, leurs craintes, ce qu'ils aiment ou n'aiment pas... afin que tout le monde puisse passer de bonnes vacances. Dans un cadre balisé, encadré et surveillé par l'équipe d'animation, les jeunes auront des quartiers libres qui leur permettront une plus grande autonomie.

LA DESTINATION

Séjour rayonnant autour de Vouvray, petit village de montagne situé dans l'Ain près de la Haute-Savoie à 40 km d'Annecy et à 100 km du Mont Blanc (Chamonix). Le point de départ idéal pour profiter des attraits de la montagne !

L'HÉBERGEMENT

Le logement sera la plupart du temps en chalet (6/7 places). Une nuit en camping et une nuit en refuge dans le parc régional du Haut Jura sont prévues.



LES ACTIVITÉS

La mise en place de l'autogestion en centre de vacances s'inscrit dans une démarche progressive pour former les jeunes à être autonomes. C'est une forme de liberté qui engage l'adolescent à prendre des responsabilités et des initiatives. L'équipe d'animation est préparée à ce type de fonctionnement afin d'assurer un suivi quotidien auprès de chaque adolescent. L'autogestion est divisée en quatre champs : alimentaire, budgétaire, sanitaire et loisirs. L'autogestion alimentaire est la réalité quotidienne de notre société : la vaisselle, les courses, la préparation, l'équilibre des menus,... Quand cela sera possible, les jeunes divisés en petits groupes se verront confier une somme d'argent dédiée à leur alimentation. Ils seront amenés à prévoir leurs journées et à s'organiser au sein du groupe. Les groupes seront constitués en fonction des affinités entre les jeunes. Pour chaque groupe, il y aura un animateur référent. L'équipe d'animation sera présente pour les aider. Elle sera attentive aux capacités des jeunes dans chaque groupe.

LE GROUPE

Le séjour accueillera une quinzaine de jeunes de 15 à 17 ans, issus de toute la Bretagne. Ils seront encadrés par un directeur, une directrice adjointe, trois animatrices et trois animateurs.

LE TRANSPORT



Le voyage se fera en autocar « grand tourisme ». Le voyage sera de jour à l'aller et de nuit au retour.



INFORMATIONS PRATIQUES

Documents relatifs au séjour

Certains séjours nécessitent des documents spécifiques à la thématique du séjour, au pays de destination ou encore aux types d'activités pratiqués. Ce séjour sans distinction nécessite de fournir à l'association pour chaque enfant : une fiche sanitaire, un droit à l'image, une copie des vaccins, l'attestation de capacité nautique ou test anti-panique.

Droit à l'image

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour. Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...). Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image.

Quelques règles de vie

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter.

Nous pouvons déjà affirmer que :

- L'usage du tabac est toléré. Des lieux et des moments peuvent être aménagés
- La consommation d'alcool est strictement interdite
- La consommation de drogue est strictement interdite

En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles notamment celles citées ci-dessus, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.



INFORMATIONS ASSURANCES

Assurances des personnes & des biens

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement

Assurance annulation - voyages

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site www.aroeven-bretagne.fr (coin des parents) ou sur simple appel téléphonique.

Trousseau et matériel du séjour

Chaque séjour dispose d'un trousseau différent suivant les activités prévues et les conditions d'hébergement, celui-ci est communiqué au moment de l'inscription.

